AUTHON DU PERCHE

BULLETIN MUNICIPAL
N°48 - FÉVRIER 2025



Edito du Maire

Travaux et projets 2025

Bourg centre

Dojo solidaire

EDITO DU Maire



En 2024 nous avons encore réussi à maintenir le cap et nous espérons bien continuer en 2025 avec **la volonté de défendre nos valeurs républicaines et démocrates, en espérant un monde meilleur et humaniste.**

C'est sur ces valeurs, que le Conseil Municipal s'est joint à moi pour présenter aux Authonnais le 11 janvier dernier ses meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et d'accomplissement de vos projets pour 2025. Nul doute que c'est collectivement que nous arriverons à relever les défis de ce monde complexe avec une conscience et une responsabilité citoyennes.

Alors, que retiendrons-nous de 2024 ? Que ce soit dans le sport avec les Jeux Olympiques ou la reconstruction de Notre Dame de Paris grâce à la qualité de notre artisanat, **la France a démontré sa capacité d'excellence... mais aussi grâce au vote d'une loi d'exception** qui a réduit grand nombre de réglementations interminables ; preuve que les choses doivent changer pour éviter tous ces surcoûts qui nous sont imposés, et pouvoir avancer plus vite...

Enfin, depuis l'été, nous faisons face à **une crise politique qui n'est que l'aboutissement d'une succession de crises depuis 2007 : une forme de continuité logique, puisque notre modèle de gouvernance ne s'est pas réformé dans un monde où tout a changé depuis 2007.**

La répartition des missions entre l'Etat et chacune des collectivités locales, leurs liens de décentralisation sont à revoir. **De même, le financement de notre modèle économique et social doit se réformer car la pression financière s'accentue sur les jeunes générations : baisse de la natalité, difficulté sur le logement, peur du dérèglement climatique, etc.**

Chacun de nos investissements nécessite de prendre en compte ces problématiques : enjeux environnementaux, recherche de solutions intergénérationnelles, politique de l'habitat, responsabilité citoyenne, projet éducatif local. Dans ces conditions, l'adaptabilité de notre territoire et de notre commune doit se poursuivre : **rester en capacité d'investir par notre autofinancement et améliorer notre attractivité.**

Je sais combien la tentation est grande de toujours sacrifier l'investissement, solution de facilité de remettre toujours à plus tard, ce qui devient de plus en plus urgent de réaliser...

Je remercie nos services administratifs et techniques, ainsi que les élus engagés à mes côtés, qui font en sorte que notre commune continue d'avancer.

En ce début 2025, **nous avons réceptionné le chantier des rues Basse, du Croc et de la Juiverie** (tranche hors bourg centre), financé grâce aux concours de l'agence de l'eau, du fonds vert de l'Etat et du Département. Cet aménagement intègre un **système d'infiltration des eaux pluviales, de caniveaux plats, de noues paysagères avec une revégétalisation.**

Par ailleurs le parcours historique et patrimoine *« Authon au fil des siècles »* est venu **parachever tous ces aménagements en valorisant notre histoire et notre identité locale.**

Les travaux du dojo solidaire sont également en phase d'achèvement : issu du programme national « 1000 dojos », cet équipement s'est mis en place grâce au **partenariat historique avec le Judo Club Nogentais et il sera adossé aussi à notre projet éducatif local** (labellisé territoire éducatif rural) **basé sur des ateliers ludiques et éducatifs sur les plans culturels, sportifs, logiques et technologiques (robotique et informatique) qui doivent apporter une approche complémentaire à l'instruction des enfants.**

Sur le domaine environnemental et énergétique, le programme de changement en lampes led se poursuit (3e tranche). **Le programme d'enfouissement des fils électriques « nus » s'achèvera pour Soizé et une opération sera réalisée sur le chemin des Châtelliers.**

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration et la réduction des déversements, **nous engagerons l'étude de la phase 2 du programme d'assainissement et de gestion des eaux pluviales** (rue des Fossés, rue des Etilleux, route de la Ferté). Côté patrimoine, nous devrons par ailleurs **engager les travaux de rénovation de l'Église** (toiture, maçonnerie et vitraux).

En 2024 **l'opération bourg centre s'achève** et les derniers travaux seront terminés en 2025. Démarré en 2018, ce dispositif financier du département **nous a permis de mettre en place une stratégie globale et transversale d'investissements avec une vision à 360°; espace public, économie, tourisme, habitat, services...**

La dernière tranche a été engagée en décembre et finalisera l'aménagement du cœur de bourg sur les secteurs non réalisés. **En 6 ans nous avons pu concrétiser la totalité des projets financés. Ce dispositif reste aussi la rampe de lancement à de nombreux projets structurants de long terme en incubation.** Rappelons que notre commune est aussi Petite Ville de Demain avec l'État dans le cadre d'une programmation pluriannuelle jusqu'en 2026.

Enfin je conclurai avec **quelques nouveautés :** la mise en place de **l'identité numérique** en Mairie grâce à France Services. Du côté des activités, nous aurons le démarrage du **tir à l'arc et du Qi Gong**, et pour le culturel, **la première édition du festival de théâtre qui se tiendra sur trois jours début avril.**

Vous trouverez ci-après la programmation des activités et c'est ainsi que 2025 marquera encore une année bien remplie.

Le Maire, Eric Girondeau

BOURG CENTRE

La dernière phase « Bourg Centre » va démarrer en ce début d'année 2025. Les ordres de services ont été signés début décembre aux entreprise TPCI et Julien & Legault. Elle représente l'aboutissement d'un long programme de redynamisation du centre bourg.

Cette dernière tranche concerne le jardin de la mairie, la fin de la rue Charles Challier, une partie de la rue des Fossés jusqu'au lavoir, la rue du Croc, la rue des Clapiers, un petit aménagement paysagé de la place du marché, la reprise de la rue de l'église à l'angle de la rue du Sous-Lieutenant Germond. Une option reste à valider sur la rue Marie-Thibault (voir plan ci-dessous).

Les travaux consistent à achever l'aménagement « Bourg Centre » par la mise en place de revêtements perméables, la sécurisation des piétons par la création d'une voie qui leur est réservée. La mise en valeur du lavoir, petit patrimoine communal, est prévue.



RENATURATION RUE BASSE
RUE DE LA JUIVERIE (COMPLÉMENT DU BOURG-CENTRE)




Réception des travaux

Les travaux de la phase « renaturation » sont terminés. Ainsi, les rues Basse et de la Juiverie retrouvent un aspect esthétique modernisé qui revalorise le patrimoine immobilier de ces rues anciennes. Les noues et les bétons drainants permettent l'infiltration des eaux de pluies. La végétation ainsi mise en place apportera une ombre naturelle et atténuera les effets des fortes chaleurs.

Le sens de circulation a été modifié afin de sécuriser les accès piétons et cyclistes, de fluidifier le flux des véhicules à moteur et réduire le transit pour les habitants de la rue. Des places de stationnements sont maintenues dont des arrêts minutes devant les commerces de la rue basse.

RÉFECTION DE CHEMINS ET PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le chemin des Châtelliers sera aménagé de manière à retrouver une qualité de circulation et une amélioration paysagère attendue. L'enfouissement des réseaux électriques et Telecom fait partie de l'aménagement pour 2025, inclus dans le programme de Territoire d'Energie 28.

Le chemin de Not sera également mis au programme 2025 pour un reprofilage.

Pour Soizé, la rue Jean Lorin, la rue Emile Courtin et le Grand Air bénéficieront également de l'enfouissement des réseaux électriques et Telecom.

FINANCEMENT

L'ensemble de ces travaux a bénéficié d'une participation de l'Etat par le biais du Fonds Vert et du Département, l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Il s'agit d'un programme communal de grande ampleur qui a fait l'objet d'une planification pluriannuelle afin d'ajuster tous les financements possibles et de répartir ces travaux au fil des années.

DOJO SOLIDAIRE

Dans le cadre des JO 2024
mise en place du **PROGRAMME 1000 DOJOS**
avec le soutien de la FFJ et l'accompagnement
du Judo Club de Nogent-Le-Rotrou.

INAUGURATION
Vendredi **21** MARS 2025

Véritable moteur de cohésion sociale
tout en renforçant
la dynamique sportive
de la commune

FINANCEURS
Commune - Fonds vert
Département – Région – État Énergie
28 – ANS (Fédération France Judo)

FAVORISER L'ÉVEIL PHYSIQUE dès le **plus jeune âge**

Cadre idéal pour **INITIER** les enfants et adolescents au **judo et à divers sports**

JUDO
TAÏSO
PILATE
GYM
YOGA
QI GONG
MOTRICITÉ

PROJET D'ÉCOLE

Un équipement adossé à un projet d'école innovante

Volet technologique
(robotique, informatique)

Volet culturel
(théâtre, classe de mer)

Volet sportif
(judo, motricité)





SERVICE DE L'EAU

Réforme des redevances

Les redevances des Agences de l'Eau sont une composante du prix de l'eau qui leur permet de soutenir l'investissement d'actions en faveur de l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.
A compter de 2025, ces redevances évoluent pour envoyer un signal prix accru, notamment sur la performance des services d'eau potable et d'assainissement.
Ainsi, à partir du 1er janvier 2025, 3 nouvelles redevances sont créées en se substituant aux 2 redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte :

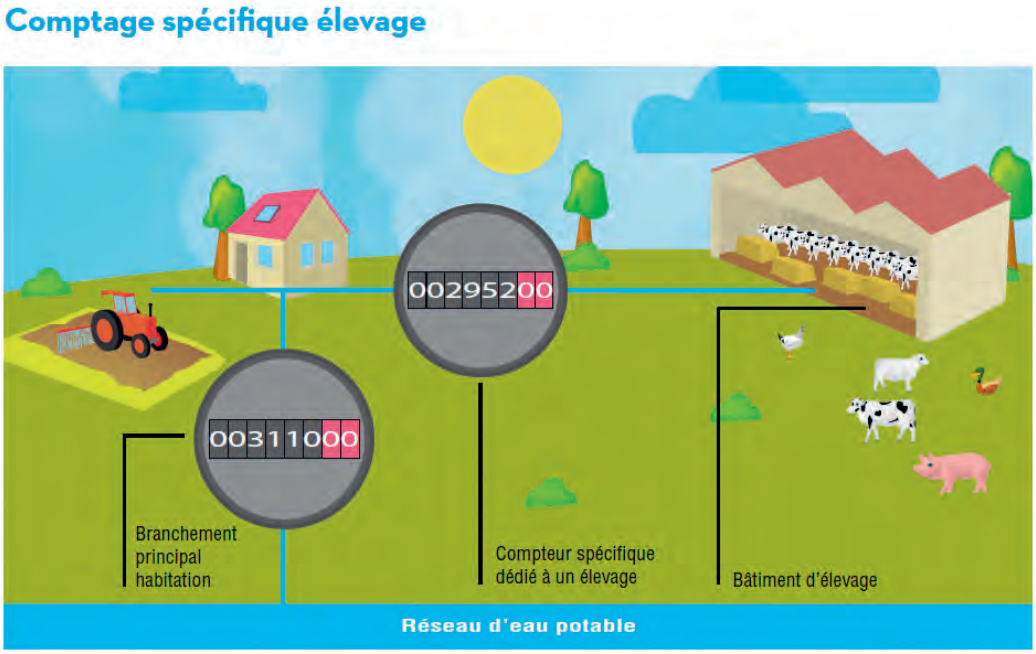

» La redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (0,28 € HT / m3 pour 2025)
» La redevance pour performance des réseaux d'eau potable (0,10 € HT / m3 pour 2025)
» La redevance sur la consommation d'eau potable (0,33 € HT / m3 pour 2025)

Attention : **dans un principe de simplification et d'équité entre les usagers, les précédentes exonérations et plafonnements appliqués sur la redevance pour pollution domestique ne sont pas reconduits dans ce nouveau dispositif hormis pour l'activité d'élevage** à condition de disposer d'un comptage spécifique, conformément à la réglementation déjà en vigueur comme auparavant.

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Nous attirons l'attention des abonnés sur les règles qui nous permettent d'assurer une bonne gestion du service d'eau :

- Préalablement à la période des relevés (juin/juillet pour Authon, septembre pour Soizé), nous vous remercions de vérifier l'accessibilité des compteurs afin de faire gagner du temps à l'agent en dégageant et vidant vos citerneaux.
- Une autorisation de pénétrer sur les propriétés, exclusivement pour les relevés des compteurs d'eau, est la bienvenue ; c'est un gain de temps supplémentaire (nous en informer en Mairie).
- Lors des relevés, merci de nous retourner les avis de passage ou de prendre rendez-vous avec un agent dès que possible ; nous passons trop de temps à relancer les usagers ce qui retarde d'autant la période de facturation. **En l'absence de retour, nous serons désormais contraints de facturer une consommation estimative.**
- Nous vous invitons à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de votre compteur d'eau : ainsi de nombreuses fuites peuvent être détectées rapidement, préservant notre ressource en eau et vous évitant de désagréables surprises matérielles et financières.

GESTION DES CONTRATS DU SERVICE EAU/ ASSAINISSEMENT

Nous vous rappelons que pour le bon fonctionnement de la gestion du service d'eau et assainissement il est nécessaire de nous prévenir de votre date de départ du logement environ une semaine avant (location ou vente) afin qu'un relevé du compteur d'eau soit effectué.

Propriétaire des compteurs, il est du ressort de la commune de procéder à ces relevés. Ceci nous permet par la même occasion de vérifier l'intégrité des appareils.

A votre arrivée ou déménagement dans la commune, merci de passer en Mairie pour établir un contrat d'eau, munis d'une pièce d'identité pour chaque utilisateur (couple).

VERIFICATION DES BIODISQUES



La station d'épuration d'Authon est équipée de 4 biodisques qui permettent aux eaux rejetées (usées) d'être traitées par l'intervention de bactéries. Deux de ces appareils (installés à la création de la station en 2007) ont subi une intervention par l'entreprise OTV/VEOLIA pour :

- La vérification des arbres (axes) : en bon état de fonctionnement
- Le remplacement des roulements

Cette opération d'envergure a monopolisé une grue durant 1 journée ½ pour un coût de 35 100 € HT.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Des travaux d'assainissement sont réalisés :

- ***Rue des Etilleux***

Rénovation du réseau existant avec renforcement de celui-ci pour résoudre des problèmes de :

- Refoulement du réseau chez les riverains
- Émanations olfactives au Collège
- Interventions répétées pour déboucher la canalisation vétuste

- ***Rue de la Libération – entre la rue du Stade et la place des Marronniers***

Mise en séparatif d'une partie du réseau, dans le prolongement de ce qui a été déjà été réalisé en 2017

- ***Entre rue de la Gare et rue de la Moisantière***

Gestion de l'écoulement des eaux pluviales par la création d'un ou plusieurs bassins de tamponnement et un aménagement paysager/piétonnier avec la réalisation d'une étude hydraulique au préalable

- ***Rue des Fossés – de la rue du Croc à la place du Pont des Bordes***

  - Rénovation du réseau existant avec une mise en séparatif
  - Suppression d'un leaping weir

Préalablement à ces travaux, **une étude de faisabilité** a été réalisée par le cabinet VERDI (Chartres) afin d'en déterminer les orientations et la programmation.

SERVICE HABITAT

Extension du périmètre de l'opération façades

Depuis 4 ans, la Communauté de Communes du Perche et la Commune d'Authon ont mis en place le dispositif ***« Opération Façades »*** pour sensibiliser et aider les habitants à rénover leurs façades d'habitations, situées dans les centres historiques de Nogent-le-Rotrou et d'Authon-du-Perche.

Les élus ont décidé d'élargir le périmètre et l'opération porte maintenant sur les centres anciens de toutes les communes membres de la CDC du Perche, afin de valoriser notre habitat percheron, selon les règles du bâti traditionnel percheron.

En ce qui concerne la commune d'Authon, le centre de Soizé, les hameaux du Saulce et de Saint Lubin ont été ajoutés au périmètre aidé, et les habitants de ces secteurs peuvent bénéficier de l'opération façades.

Vous souhaitez faire des travaux sur votre façade, et vous souhaitez connaitre les aides financières possibles ? Venez vous renseigner auprès de Nathalie CIROT à la Mairie (de préférence le lundi de 14h à 17h) : 02 37 49 59 74 n.cirot.fs@orange.fr

FRANCE SERVICES

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services
Liberté
Égalité
Fraternité





RETOUR POSITIF SUR LA PORTE OUVERTE DE FRANCE SERVICES :

L'évènement s'est déroulé le 15 octobre à la Salle des Fêtes en présence de M. le Sous-Préfet et des élus municipaux.

Plus de **trente partenaires de France Services étaient présents** pour répondre aux questions des visiteurs. **Cent cinquante contacts ont été comptabilisés sur la journée,** c'est un véritable succès ! Ce chiffre démontre le besoin des usagers de rencontrer des conseillers professionnels à proximité de chez eux pour résoudre leurs dossiers administratifs. Ce sont les agents des Caisses de Retraite (CARSAT- MSA et AGIRC-ARRCO) qui ont été les plus mobilisés, représentant plus d'un tiers des contacts. Chaque administré a pu questionner les conseillers retraite et obtenir des réponses adaptées.

FRANCE SERVICES, DES SERVICES DE PROXIMITÉ GRATUITS POUR TOUS :

Cours informatiques : Formation en petits groupes de 3 à 5 personnes ou en accompagnement individuel :

Formations en petits groupes :

Retour d'Anita MEZARD, l'animatrice du **Comité de Bassin d'Emploi de Nogent-le-Rotrou**, qui propose 5 ateliers gratuits de 2.5 heures de formation et exercices, pour découvrir ou mettre à jour vos connaissances, dans une ambiance conviviale. Formations pour tous niveaux de connaissance.



Accueil individualisé :

Formation avec le **Conseiller Numérique du Département** pour répondre plus précisément aux questions et aux attentes du visiteur.
Permanence des 2 conseillers numériques (Nicolas LE SPIGAIN et Laetitia LEDOUX) les mardi ou mercredi matins, selon les semaines, sur des créneaux d'une heure environ, de 9 h à 12 h.



Vous voulez apprendre à faire vos démarches administratives sur internet, vous cherchez une personne pour répondre à vos questions personnelles, vous voulez classer vos photos, payer en ligne, ou simplement être rassuré sur l'utilisation des outils informatiques (ordinateur, téléphone, tablette) ?
Venez vous inscrire aux ateliers informatiques auprès des conseillères France Services, Julie et Nathalie, qui sauront vous renseigner.

ACTIVITÉ « JEUX DE SOCIÉTÉ » PAR LISA :

Activité gratuite jeux de société ouverte à tous, en continuité sur 2025, un vendredi après-midi par mois dans nos locaux (et un autre vendredi dans la salle Saint André près de l'église). Ateliers animés par Romain du service Lisa de l'ADMR. **Possibilité de transport gratuit.** Inscriptions auprès de Romain Francin au 06.42.87.38.19 ou de France Services au 02.37.49.59.67

Venez participer pour passer un bon moment !



DES PROJETS À FRANCE SERVICES POUR 2025 :

PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

Un conseiller France Rénov' tiendra **une permanence chaque 2e jeudi après-midi du mois** dans nos locaux ; Sur rendez-vous, ce conseiller pourra vous renseigner et vous aider à étudier les possibilités d'aides financières sur **vos projets de travaux d'habitation.**

Prochaine permanence : **le jeudi 13 février.**

Prise de rendez-vous auprès de France Services ou SOLIHA au 02 37 21 32 71

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT NORMANDIE SEINE Eure / Eure-et-Loir avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

ATELIERS PEP'S



Atelier de paroles pour les enfants de parents séparés : vous êtes séparés et voulez aider votre enfant à mieux vivre la situation familiale : contactez les conseillères France Services qui recensent les familles souhaitant bénéficier de ces séances gratuites – ateliers animés par des professionnels de l'UDAF spécialement formés à l'animation de groupes d'enfants et à leur écoute.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

une nouvelle permanence depuis septembre 2024 :

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Un conseiller retraite de l'AGIRC-ARRCO tient **une permanence chaque 4e mercredi du mois** dans nos locaux pour accueillir, sur rendez-vous, de nombreux usagers. Ce nouveau partenariat avec cet organisme local est une vraie réussite, il répond aux attentes des assurés en apportant un soutien aux conseillères France Services.

Prenez rendez-vous en contactant le 0970 660 660 et indiquer le point conseil retraite d'Authon-du-Perche.



COMMENT CONTACTER FRANCE SERVICES :

Espace **France Services**



UN NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE

Accueil libre du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Accueil sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h.

(Mairie fermée au public certains après-midis, mais les permanences et rendez-vous de France Services sont maintenus les mardi et jeudi après-midis).

Tél 02.37.49.59.67 - msap.authon28@orange.fr

QUELQUES INFORMATIONS :

Le site « mespoints.permisdeconduire.gouv.fr »

MesPointsPermis Nouveau téléservice

Ce site internet vous permet de **consulter gratuitement le nombre de points** que vous avez sur votre **permis de conduire.**

Il permet également de télécharger **une attestation de droits à conduire sécurisée (ADCS) :** il s'agit d'un document officiel attestant la validité de votre permis de conduire. Ce document vous sera utile en cas de perte ou de vol de votre permis de conduire.

La double authentification, c'est quoi ?!

C'est une fonctionnalité qui permet de **renforcer la sécurité de vos comptes** en ligne afin **d'éviter les piratages.**

On la retrouve sur de nombreux services en ligne, y compris les sites nationaux impots.gouv, ameli.fr/msa.fr, ou sur les comptes bancaires.

Comment ça fonctionne ?

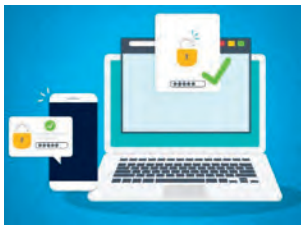

Une fois activé, la double authentification, **en plus de votre nom de compte et de votre mot de passe,** vous demandera une confirmation en **fournissant un code provisoire reçu par SMS ou par mail.** Cette demande de confirmation vous sera demandée à chaque connexion.

Vous seul pourrez donc autoriser un nouvel appareil à se connecter à vos comptes protégés par la double authentification.

Attention : il se peut que votre compte soit bloqué car vos renseignements personnels (téléphone et/ou mail) ne sont plus accessibles ou plus valides. Dans cette situation, contactez France Services, nous vous aiderons à débloquer la situation.

L'ÉCHO DES Z'ÉCOLES

L'école d'Authon-du-Perche



CONSEIL DE DÉLÉGUÉS :

Le conseil de délégués de classe mis en place l'an passé a été reconduit. Les enfants ont beaucoup d'idées. Ce conseil se réunira une fois par mois.

PARCOURS DU CŒUR :

Notre école est de nouveau inscrite à l'opération « les parcours du cœur ». Les enfants feront une marche adaptée à leur âge en fin d'année scolaire.

ATELIERS :



- Théâtre :

Les classes du CP au CM2 vont bénéficier d'interventions de théâtre, qui donneront lieu à une représentation devant les familles en fin d'année scolaire.



- Initiation aux échecs :

Toutes nos classes vont participer à un projet échecs en partenariat avec le collège. Nous avons la chance grâce au collège d'avoir un intervenant qui va nous aider à développer technique et stratégie.

- Cycle judo :

Une initiation au judo est prévue pour les classes de la GS au CM2.

- Affiliation à l'USEP, association sportive :

Cette association met à notre disposition du matériel afin de pratiquer de nouveaux sports.

PROJETS :



- Musique :

Les élèves de maternelle travailleront sur le rythme musical et participeront en parallèle aux rencontres en chantant début avril. Ce sera l'occasion pour nos 2 classes de maternelle de monter sur scène avec d'autres classes pour chanter tous ensemble.



- Classe de mer : du 3 au 7 mars 2025 pour les élèves de CM1 et CM2 :

Une cagnotte en ligne via le site « la trousse à projet » a été lancée.

- Les classes du CP au CM2 bénéficieront de **séances de piscine** d'ici la fin de l'année. Ces séances sont offertes par la mairie que nous remercions.

Les interventions de natation, théâtre et de judo sont financées par la commune que nous remercions chaleureusement.
Les interventions d'échecs sont financées par des subventions obtenues par le collège d'Authon. Nous les remercions également pour le partage.

L'APE de l'école va également mener au cours de l'année diverses opérations qui nous aideront également à accomplir de beaux projets pour les enfants et nous les remercions également pour leur soutien.

AUTOUR DU VENDÉE GLOBE

Nous avons décidé de travailler autour du thème de l'eau.
De nombreuses réalisations seront exposées lors de la fête de l'école.



Mme Bodin Sophie, Directrice

L'école de Soizé

Depuis cette rentrée, l'école de Soizé accueille 35 élèves répartis en deux classes : 17 élèves en CE1-CE2 dans la classe de Mlle RENNES et 18 élèves en CM1-CM2 dans la classe de M. BOURDAIN. Sous la direction d'une équipe pédagogique dynamique et d'un personnel municipal engagé, les élèves vont participer à de nombreux projets éducatifs, sportifs et culturels tout au long de cette année scolaire, dont voici les détails ci-dessous.





INITIATION AUX ÉCHECS

Les vendredis après-midis, les élèves bénéficient d'ateliers d'échecs animés par un intervenant. Ces séances se poursuivront jusqu'au 7 février.



CYCLE NATATION À CETON

À partir du mois d'avril, tous les élèves de notre école suivront un cycle de natation à la piscine de Ceton avec huit séances prévues pour chaque classe.

SPECTACLE AUTOUR DES LETTRES DE MON MOULIN

Un ambitieux projet pluridisciplinaire est en préparation : théâtre, danse, musique, écriture et arts visuels s'articuleront autour de l'œuvre d'Alphonse Daudet. Sous la coordination de plusieurs intervenants spécialisés, les élèves travailleront également sur la création de paysages sonores numériques. Ce spectacle, prévu le 1er juillet, prendra la forme d'une déambulation à travers Soizé. Ce projet est soutenu par une subvention du Rectorat et de la Drac.

MARCHÉ DE NOËL

L'école a participé au marché de Noël d'Authon-du-Perche le samedi 7 décembre. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu cette initiative.

CLASSE DÉCOUVERTE À CHERBOURG

Les CM1 et CM2 partiront en classe découverte à Cherbourg du 31 mars au 4 avril. Les élèves visiteront notamment la Cité de la Mer, l'île de Tatihou, le centre SNSM et participeront à des activités variées comme la pêche à pied et la randonnée. D'autres surprises les attendent lors de ce séjour avec notamment une journée sur les traces de la Seconde Guerre mondiale !

ACTIONS SOLIDAIRES ET ÉCOLOGIQUES

L'école poursuit ses opérations de collecte de cartouches d'encre et organisera une vente de gâteaux pour financer ses projets. Au mois d'octobre, une première benne à papier a également permis de récolter 409€, une seconde benne à papier sera installée d'ici la fin de l'année scolaire.

SPORT ET COOPÉRATION

Les élèves suivront des cycles de basket et rugby, animés par des entraîneurs locaux.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Une sortie est prévue pour explorer les métiers de la sécurité (pompiers, gendarmes) et sensibiliser les élèves sur leur importance dans la société.



Avec ces projets, l'école de Soizé continue d'offrir à ses élèves une éducation riche, variée et tournée vers l'avenir.

M. Bourdain,
Directeur

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs d'Authon-du-Perche vous présente le projet « Malle à jouer » et sa nouvelle équipe.

Nous avons la chance de bénéficier du projet « Malle à jouer », un projet qui a été porté par la Ludo'Perche, financé par la SDJES et la Communauté de Communes du Perche.

C'est un espace de jeu conçu à partir de matériaux et d'objets de récupération tels que des claviers, des tourets, des tuyaux, des casseroles... Ce qui permet de donner une nouvelle vie à des objets qui étaient destinés au recyclage ou à la déchetterie.

Voici quelques explications de ses objectifs et de ses bénéfices pour les enfants.

Elle permet de développer la communication et la coopération entre enfants.

Elle favorise la mixité en luttant contre le clivage filles-garçons, l'objet de réemploie est plus neutre et donc moins habité de stéréotypes.

La « Malle à jouer » offre un espace d'expérimentation et cela permet aux enfants d'exprimer leur créativité et de laisser libre-cours à leur imagination.

Pour que cette malle reste pérenne dans le temps, nous aurions besoin des parents pour continuer à l'alimenter. Etant composée d'objets de récupération, il faudra remplacer de temps en temps les objets qui peuvent être cassés. Pour cela, nous ferons appel aux dons grâce à une affiche «WANTED» pour les objets que nous recherchons.



Anne Sophie Miladi
Directrice adjointe
BAFD

Paul Drouin
Directeur BAFD

Marie Sophie Haye
Animatrice
BAFA-CAP PE

Morgan Chalier
Animateur
BAFA STAGIAIRE

COLLÈGE « JOACHIM DU BELLAY »

Les lauréats du Diplôme National du Brevet d'Authon-du-Perche se sont vus remettre leurs diplômes lors d'une cérémonie organisée au Collège le samedi 16 novembre 2024 en présence de leurs parents.

Les 38 lauréats, dont 73 % ont obtenu leur diplôme avec mention, ont été félicités et encouragés par M. Pierre SAINTE-LUCE, Principal du collège.



Le moment convivial a été l'occasion pour les anciens élèves de retrouver leurs professeurs et les membres de l'équipe éducative.

Nombre de candidat	44	100 %
Admis	38	86,36 %
Mention très bien	13	29,54 %
Mention bien	9	20,45 %
Mention assez bien	6	13,63 %

LE MOT DU CHEF DE CENTRE



En ce début d'année et au nom de tous les sapeurs-pompiers d'Authon-du-Perche, je vous souhaite une belle et heureuse année 2025.

A ce jour, notre unité est composée de 24 Sapeurs-Pompiers volontaires dont 9 personnels féminins. Notre effectif est en hausse avec 6 nouvelles recrues qui ont intégré nos rangs au cours du deuxième semestre 2024. C'est assez exceptionnel, il est important de le souligner.

Néanmoins, l'effectif actuel est encore insuffisant pour notre structure, nous continuons à rechercher des femmes et des hommes disponibles qui souhaiteraient s'investir dans notre activité.

Sachez que dès l'âge de 16 ans, toute personne ayant une bonne condition physique peut se porter candidat. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements concernant les tests de recrutement, la formation et la gestion des disponibilités. Par ailleurs, concernant la formation ou encore les absences liées aux interventions, différentes conventions peuvent être mises en place avec les employeurs.

Du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024, nous avons effectué 301 sorties qui se déclinent comme suit :

-68 Accidents avec Véhicules routiers

-180 Secours aux personnes

-14 Feux

-39 Interventions diverses

L'année 2024 aura été davantage marquée par les inondations que par les feux.

En termes de communication, la Direction Départementale a souhaité que les centres de Secours organisent une journée Portes Ouvertes le samedi 15 juin. Nous avons accueilli une bonne centaine de personnes. Plusieurs ateliers ont été proposés pour les petits et les grands. Cela a permis d'échanger, de faire découvrir notre activité pour certains et peut être donner l'envie de nous rejoindre pour d'autres.

Côté sportif, le dimanche 6 octobre 2024 nous avons organisé le premier cross départemental de la saison 2024/2025. Cela a été une pleine réussite, malgré une météo pluvieuse. 436 participants ont été accueillis, ils ont évolué sur le magnifique site de «la Goguerie ». Un parcours atypique et bien percheron a été proposé, qui d'ailleurs a été apprécié par les participants.

Concernant le Téléthon du samedi 30 novembre, nous avons accueilli une étape du fil rouge vélo. A cette occasion, l'amicale des sapeurs-pompiers et l'association des Jeunes sapeurs-pompiers ont remis un don qui sera reversé à l'AFM Téléthon. 3 personnels de notre centre ont participé à une des étapes de cette sortie vélo.

Le Chef de Centre. Capitaine Didier BOULAY

CAMPING MUNICIPAL « LA GOGUERIE »



Des travaux ont été réalisés au chalet du camping.

Changement des menuiseries extérieures et rénovation de la salle d'eau.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES





Changement de propriétaires à Coccinelle express et allo pizza

Notre marché s'étoffe avec Hamid notre nouveau marchand primeur



RÉTROSPECTIVE
2E SEMESTRE 2024

Maisons fleuries



Suite aux cérémonies du 14 juillet, les personnes ayant participé au concours des maisons fleuries 2024 ont été mises à l'honneur, 36 d'entre elles ont été diplômées.

Le concours des Maisons Fleuries se divise en 3 catégories:

1 : Maisons avec jardin très visible de la rue (le jardin ne doit être que l'accessoire ou le complément de la décoration florale de la maison, et non pas la décoration florale essentielle ou unique car il ne s'agit pas d'un concours de jardins fleuris).

2 : Maison privée avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue.

3 : Fermes fleuries.

Cérémonie du 11 novembre 2024

En cette année du 106e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, souvenons-nous des soldats morts pour la France. Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance, dans un contexte géopolitique très tendu en Europe avec le retour de la guerre, des autocraties et des parties extrêmes nationalistes. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, sapeurs-pompiers, professeurs et enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.



Authon-du-Perche



Soizé

Banquet des aînés

Le traditionnel banquet des aînés a eu lieu à l'issue des cérémonies du 11 novembre : 166 convives dont 2 doyens Mme Geneviève Jean et M. Georges Franchet. Cette année, 6 administrés ont fêté leurs 70 ans. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance festive avec un délicieux repas servi par le restaurant "La Forge", le tout animé par le groupe "Pascale Musique".



Spectacles de Noël

Le mercredi 11 décembre la compagnie Compas Austral a présenté « Le petit Scientifique de Noël » à la salle des fêtes d'Authon.

Le dimanche 15 décembre à la salle des fêtes de Soizé « le clown totoche » a déclenché les rires.

Les spectacles ont été très appréciés par les enfants et l'assistance. Le Père Noël a distribué des friandises et un goûter a été servi.



Authon-du-Perche



Soizé

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

NOUVELLES ACTIVITÉS :

LES ARCHERS DU PERCHE :

Bientôt à Authon

« LES ARCHERS DU PERCHE ». Association sportive affiliée FFTA (Fédération Française de Tir à L'Arc) basée à Nogent le Rotrou, ouvre un créneau le Mardi de 17h à 20h à la salle de sports à partir du 25 février 2025. Vous pourrez découvrir cette discipline, sport olympique et handisport ouvert à tout public.

Le tir à l'arc, un sport attractif et dynamique, accessible à tous les âges (à partir de 9 ans). Quant à « CŒUR de CIBLE », association sous l'égide de la Fédération Handisport, elle vous proposera du tir à la sarbacane.

Rejoignez-nous, initiation gratuite : 4 séances

Tarifs : - licence découverte : 50€
-adulte : 120€ de licence et/ou 90€ de location de matériel.
-U18/U21 (entre 01/01/2004 et le 31/12/2009) : 95€ de licence et/ou 90€ de location.
-U13/U15 (entre 01/01/2010 et le 31/12/2013) : 75€ de licence et/ou 60€ de location.
-U11 (né après 01/01/2014) : 55€ de licence et/ou 30€ de location.

A partir de la 2e personne de la même famille, une réduction est appliquée pour les adultes U18/U21 et 5€ pour les U13/U15 sur la licence et sur la location de matériel.

Un chèque de caution est demandé pour la location de matériel (non encaissé). Les pass « Sport » sont acceptés.

Contacts : *Les Archers du Perche :* Laurent Guillaumé au 06 10 52 44 70

Cœur De Cible : Laurence Guillaume au 06 37 41 91 95

Site internet : https://www.lesarchersduperche.org/
Facebook : Archers Du Perche

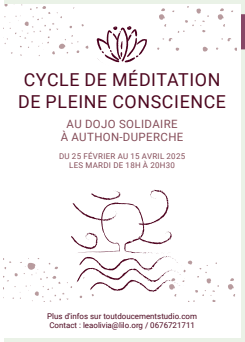

LEA OLIVIA STROH

MÉDITATION : cycle de réduction du stress par la pleine conscience, ouvert à tous.

QIGONG (se prononce tchikong) : art de la santé qui réunit les différentes techniques corporelles, respiratoires et méditatives issues de la tradition chinoise. Les exercices de Qigong combinent trois aspects : des postures et des mouvements, la respiration et un état d'esprit. Les bienfaits ressentis sont les suivants : prévention, approche curative et développement personnel.

Informations sur le site toutdoucementstudio.com

Contact : *Léa Olivia Stroh*
site internet : toutdoucementstudio.com
leaolivia@lilo.org - 06 76 72 17 11

JUDO CLUB

Cours et tarifs annuels le jeudi :

Baby/Pré-poussins : 100 € : 17h30/18h15

Poussins/Benjamins/Minimes Cadets : 125 € 18h30/19h30

TAÏSO : 16 h/17 h : Adultes : 85 €

Possibilité de payer en plusieurs fois. Tarif préférentiel à partir du 3e licencié de la même famille applicable aux plus jeunes : 90€. Partenaires Pass'Sport&Yeps Bons CAF et Coupons sport ANCV acceptés.

Contact : *mail :* judoclubnogentlerotrou@gmail.com
Tél : Laurence : 06 81 25 61 83 Valérie : 07 67 79 91 67

Site internet : https://jcnogentlerotrou.ffjudo.com

Page Facebook : https://www.facebook.com/Judo-Club-Nogentlerotrou-1569089073136443



GVU Gymnastique volontaire

Prônez le sport bien-être, le sport santé dans un esprit non compétitif et convivial. Alors rejoignez-nous :

Le Lundi de 18h30/19h30 à la Salle des Fêtes d'Authon-du-Perche.

Contact : secretariat-gvu@orange.fr / 06 77 07 68 86

SPORTS LOISIRS

SECTION PÉTANQUE

Samedi 15 février à 16h30 à salle René Soler

Réunion d'information – préparation de la saison 2025

1/ fonctionnement

2/ adhésion 2025

3/ dates des concours

Patrice LERIGET Président Sports Loisirs
Tél : 06.32.09.03.03

Philippe DAMPIERRE Animateur section pétanque
Tél : 06 87 97 67 98

AUTRE ACTIVITÉ / DANSE EN LIGNE

Animateurs de la section Sylvie FRESNEAU et Thierry SIMONET Tél : 06 59 49 40 64



L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE

La samedi 1er février 2025 l'amicale a organisé la soirée « Patate à la crème » animée par l'orchestre RICHARD SOLTI (4 musiciens et 2 danseuses) à la salle des fêtes.

Cette année l'amicale vous propose un Festival Théâtral.

- Le vendredi 4 avril 2025 à 20h à la salle des fêtes ***« Embrassons-nous Folleville »*** – Théâtre
- Le samedi 5 avril 2025 à 20h à la salle des fêtes ***« les 3 Tambours »*** orchestre composé de jeunes amateurs et prometteurs.
- Le dimanche 6 avril 2025 à 11h à la salle René Soler, ***spectacle de marionnettes***, gratuit, ouvert à tous. A 14h30 la salle des fêtes, ***la Poule de Noël*** – théâtre

Contact de l'Amicale des anciens élèves : Mme NOIRAULT Laetitia 06.86.85.97.44



CLUB DE L'AMITIÉ

Ouvert à toutes personnes à partir de 60 ans le 1er jeudi de chaque mois de Mars à Septembre et 2 fois par mois d'octobre à février.

N'hésitez pas, venez passer d'agréables moments au club de l'amitié.

La présidente, Mme GRARD Mireille
Contact : mireillegrard@orange.fr – 07.87.73.36.54



MAISON DES JEUNES

Contact : mjauthon.fr

Dimanche 27 avril : Rallye Vélo

Samedi 24 mai : 7e marche dînatoire "L'Authonnaise"

Dimanche 5 octobre : 25e rando "Les Crêtes du Perche"

VTT & Marche nordique



CARTE D'IDENTITÉ/PASSEPORT :

1. FRANCE IDENTITÉ

France Identité est un service public qui permet de prouver son identité grâce à une version dématérialisée de sa carte d'identité « CNIe » (format carte bancaire) sur le smartphone.

Cette application permet de réduire le nombre d'usurpations d'identités possibles par les photocopies des titres, permet de sécuriser les démarches en ligne et de les faciliter.





France Identité vous permet de :

2. - CERTIFICATION EN MAIRIE

La certification de votre identité numérique « France Identité » permet des garanties supplémentaires, comme par exemple se connecter aux services France connect + (Compte Personnel de Formation, France Rénov'...) et notamment de faire des procurations électorales 100% dématérialisées.

Cette certification doit se faire dans les mairies habilitées.

A compter de mars 2025, la Mairie d'Authon-du-Perche proposera la certification des CNIe

CIVISME



STOP AUX LINGETTES

Nous vous rappelons **qu'il est interdit de jeter des lingettes dans les cuvettes** des toilettes. Celles-ci s'agglomèrent dans les canalisations d'assainissement, provoquant des bouchons, qui se retrouvent à la station d'épuration, endommageant les matériels.

Merci pour votre citoyenneté !

ENGINS AGRICOLES



Quelle est la vitesse maximum d'un tracteur agricole ?

Un tracteur non attelé, homologué à **50, 60 km/h ou plus,** peut circuler sur la route à son allure maximale, en respectant bien sûr les limitations de vitesses signalées sur les panneaux. L'allure maximale sur route d'un convoi agricole est définie par la vitesse d'homologation de la remorque : 25 ou 40 km/h.

Comme les tracteurs, les véhicules à moteurs doivent être assurés. Conduire un tracteur avant l'âge de 16 ans est passible d'une contravention de 2e classe, d'un montant de 35€. Cas des retraités article 221.2 du Code de la Route, la détention du seul permis de conduire B suffit aux exploitants ayant cessé leur activité agricole ou forestière pour la conduite de véhicules et appareils agricoles, attachés à une exploitation agricole ou forestière.

Pour un exploitant agricole, le conducteur **doit avoir au moins 16 ans** pour conduire un ensemble tracteur et véhicule remorqué ou un tracteur avec outil porté, à condition que cet ensemble respecte le gabarit routier en termes de masse admissible à l'essieu, de largeur maximale 2,55 m et longueur maximale 12m ou 18m.

Dégradation des routes :
En cas de dégradations ou salissures de la chaussée (boue...), l'usager doit aussitôt signaler le danger par des panneaux adaptés et, dans les meilleurs délais, procéder au nettoyage de la chaussée.

LES POUVOIRS DU MAIRE

La divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés est interdite (art. L. 211-19-1 du code rural et de la pêche maritime). Un chien est considéré divagant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Chiens susceptibles de présenter un danger
Le Maire peut contraindre le propriétaire d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, à prendre toutes les mesures de nature à prévenir le danger. A ce titre, il peut demander la réalisation d'une évaluation comportementale de l'animal et le cas échéant, imposer à son propriétaire de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude. En cas d'inexécution par le propriétaire ou le détenteur du chien des mesures prescrites, le Maire peut placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté. Si, à l'issue d'un délai de 8 jours ouvrés, le propriétaire ne présente pas toutes les garanties quant à l'application des mesures prescrites, le Maire autorise le gestionnaire du lieu de dépôt : soit à euthanasier l'animal, soit à le céder en vue d'une adoption.

A noter : Les frais afférents à ces opérations (capture, transport, garde et euthanasie) sont à la charge du propriétaire ou du détenteur du chien.

Est réputé présenter un danger grave et immédiat tout chien appartenant aux 1re et 2e catégories :
- détenu par une personne non autorisée.
- qui se trouve dans un lieu où sa présence est interdite.
- qui circule sans être muselé et tenu en laisse.
- dont le propriétaire n'est pas titulaire de l'attestation d'aptitude.





INCIVILITÉ - STOP !

L'entreprise Julien LEGAULT a végétalisé les parterres de la Place du Marché récemment.

Malheureusement à peine plantés, ces arbustes « escallonia » ont été victimes de dégradations regrettables !

histoire

Le Monument aux morts

Le 26 octobre 1919 - le Conseil Municipal décide de faire une souscription pour élever un Monument à la Mémoire des Morts et des Disparus de la guerre 1914/1918. Les enfants des écoles sont les premiers souscripteurs. Ce monument de 3,85 m sera placé en face de la mairie, sur le terrain qui jusqu'à ce jour servait de champ de foire et sera converti en jardin public.



MAIRIE Authon-du-Perche



MAIRIE Soizé



Restez connecté et informé

www.authonduperche.org

SUIVEZ VOS COMMERÇANTS SUR :
www.leshallesauthonnaises.fr

Suivez nos actualités sur facebook

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION sur votre téléphone pour être informé de ce qui se passe ***DANS VOTRE COMMUNE*** — Panneau Pocket

Contact : mairie.authonduperche@wanadoo.fr

HORAIRES	AUTHON	SOIZÉ	FRANCE SERVICES	CNI/PASSEPORT
LUNDI	9h-12h - 14h-17h	/	9h-12h - sur rdv 14h-17h	13h15-17h
MARDI	9h-12h	/	9h-12h - sur rdv :14h-17h	/
MERCREDI	9h-12h	9h-12h	9h-12h	13h30-17h
JEUDI	9h-12h	14h-17h	9h-12h - sur rdv :14h-17h	/
VENDREDI	9h-12h - 14h-17h	/	9h-12h - sur rdv :14h-17h	8h45-12h30 retrait des titres sans rendez-vous de 13h15 à 17h
SAMEDI	1er et 3e samedi du mois 9h-12h	/	/	1er samedi du mois 9h-12h

Le Bulletin municipal de la Commune Nouvelle d'Authon-du-Perche N° 48 est une publication de la Mairie d'Authon-du-Perche
Directeur de la publication : **Éric GIRONDEAU**
Réalisation et impression : Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52 - Dépôt légal N°716 - Février 2025